

A chaque jeune

son mentor :

Un engagement pour

l'égalité des chances

Accès direct

Le Collectif Mentorat

La Communauté Urbaine de Dunkerque

Le mentorat : pourquoi ? pour qui ?

Les associations présentes au sein de la CUD :

AFEV

Article 1

Entreprendre Ensemble

Les Ombres

Proximité

Télémaque



Le Collectif Mentorat

Le Collectif Mentorat a pour vocation de fédérer en son sein l'ensemble des organisations sans but lucratif agissant en faveur du mentorat. Il souhaite **défendre leur expertise**, leur savoir-faire, leurs intérêts professionnels, et porter pour eux **une voix forte et unie sur les enjeux du mentorat** auprès des pouvoirs publics.

En 2022, les associations du Collectif Mentorat ont accompagné 150 000 jeunes en difficulté partout en France.

Les missions du Collectif Mentorat



Porter un plaidoyer
pour un droit au mentorat



Faire grandir et représenter l'
écosystème du mentorat en France



Accompagner
nos organisations membres
vers un mentorat de qualité

1 jeune, 1 mentor

Annoncée par le président de la République le 1er mars 2021 dans le cadre de l'**agenda en faveur de l'égalité des chances**, cette initiative s'inscrit dans le plan "1 jeune, 1 solution" pour donner aux jeunes toutes les ressources pour préparer leur avenir.

1 jeune, 1 mentor, c'est...

- un **plan national de soutien au mentorat** pour aider les associations à accompagner
- 100 000 jeunes en 2021 puis 150 000 en 2022 (contre 25 000 en 2020)
- une **co-construction** de ce plan par le Ministère du Travail, de l'Emploi et de l'Insertion, le Ministère de l'Education nationale et de la Jeunesse et le Collectif Mentorat

Le rôle du Collectif Mentorat est essentiel dans la mise en œuvre du plan 1 jeune, 1 mentor. D'une part, nous **pilotons et animons la plate-forme jeune1mentor.fr**, qui permet d'orienter vers les associations les jeunes qui souhaitent être mentorés et les bénévoles qui proposent de devenir mentors. D'autre part, nous **consolidons et animons le réseau d'acteurs** du mentorat, en contribuant à les faire grandir



La Communauté Urbaine de Dunkerque

Le Pacte éducatif

 Signé en septembre 2022, le Pacte éducatif du dunkerquois a pour vocation de créer une véritable dynamique autour de la réindustrialisation du territoire et de ses enjeux, à courts, moyen et long terme. D'ici 2025, ce sont entre 16 000 à 20 000 emplois directs et indirects qui vont être créés sur le territoire.



CHANGER
LA VIE
ENSEMBLE | ASSISES
DE LA JEUNESSE

Acteurs et grands axes du Pacte :

Pour anticiper ces changements, la Communauté urbaine de Dunkerque, le Rectorat et plusieurs entreprises du territoire se fédèrent autour de ces enjeux en définissant une feuille de route commune autour de 3 grands axes de travail :

- Innover en matière d'orientation scolaire et professionnelle
- Développer une offre de formation diversifiée et adaptée à l'avenir du territoire
- Conforter le niveau éducatif du territoire

Ce Pacte a également vocation à accompagner les jeunes du territoire dans leur réussite éducative. Le mentorat figure parmi ces moyens ; il permet l'accompagnement et le soutien de jeunes par des bénévoles issus de la communauté étudiante ou du monde professionnel, en développant l'autonomie de chacun.

Le collectif mentorat présent sur le territoire réunit les associations Proximité, Télémaque et AFEV. Afin de construire une offre de service cohérente bénéficiant aux publics scolaires susceptibles d'être « mentorés », la Communauté urbaine a signé une convention de partenariat avec ces associations en 2023.

Définition du mentorat



Le mentorat désigne une relation bénévole d'accompagnement, de soutien, basée sur l'apprentissage mutuel.



D'une durée d'au moins six mois, son objectif est de favoriser le développement des jeunes accompagnés en établissant des objectifs qui évoluent et s'adaptent en fonction des besoins spécifiques.



En fonction de l'âge du/de la mentor·é, les objectifs peuvent porter sur l'accompagnement scolaire, l'orientation ou l'insertion professionnelle. La relation de mentorat est encadrée par une structure professionnelle, le plus souvent une association.

A qui s'adresse le mentorat ?

Quels jeunes peuvent être accompagnés par un mentor ?

Le mentorat s'adresse aux jeunes de 5 à 30 ans.

Ecoliers, collégiens, lycéens, étudiants, jeunes en recherche d'emploi : le mentorat est un vecteur d'égalité des chances qui permet d'accompagner les jeunes dans leurs besoins spécifiques, tout en améliorant leur confiance, leur autonomie et leur épanouissement individuel.

Qui peut-être mentor ?

Salariés

Agents publics

Étudiants

Lycéens

Retraités

Il n'y a pas de compétences spécifiques ou d'expériences requises pour être mentor.



Ecoute Transmission

Bienveillance

Rencontre

Soutien

Un impact confirmé sur la vie des jeunes

84%

des jeunes mentoré-e-s
ont plus confiance
dans la suite de leur
parcours

89%

des jeunes affirment
que leur relation de
mentorat a eu un
impact positif sur leur
résultats scolaires

72%

des jeunes déclarent que
leur relation de mentorat
leur a permis de mieux
appréhender leur projet
d'étude ou d'orientation
professionnelle

86%

des jeunes mentoré-e-s
estiment avoir une
meilleure connaissance
d'eux-mêmes

Sources : Études d'impact du Collectif Mentorat et de ses organisations membres

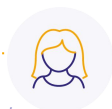


C'est le collège qui m'a présenté l'opportunité du mentorat, Zoé est accompagnée depuis 3 ans et je l'ai vue évoluer, elle a plus confiance en elle et elle a découvert des nouvelles activités.

Lorsque ma deuxième fille a souhaité intégrer l'association je n'ai pas hésité une seconde et je vois déjà les effets sur sa motivation et son ouverture aux autres

Jessica

Maman de Zoé et Justine, Grande-Synthe



Le mentorat m'a apporté beaucoup de choses, surtout de la confiance en moi, avoir une posture professionnelle mais aussi du soutien pour mes démarches administratives et mes devoirs. Après 3 ans, mes mentors sont comme ma propre famille.

Oumou

Lycéen de Bac professionnel dans le transport,, mentoré depuis 3 ans



Un accompagnement

à chaque étape du parcours

du jeune

Grâce à leur complémentarité en termes de publics accompagnés et de modalités d'accompagnement (durée du mentorat, rencontres en présentiel ou distanciel), les associations sont en mesure d'accompagner l'ensemble des jeunes de la Communauté Urbaine de Dunkerque



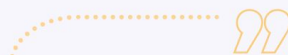
Je suis en CM2, je vais à la bibliothèque chaque semaine avec ma mentore, et maintenant j'aime lire.



Je suis en seconde, j'aime échanger avec les gens, et je suis allée à un salon d'étudiant avec mon mentor, pour réfléchir à mes études.



J'ai 19 ans, je viens de finir mes études, et j'hésite entre deux voies professionnelles. J'en parle avec ma mentore qui m'écoute et me conseille.



École

Collège

Lycée

Études

Vie Active



Je suis en 4^e, et j'ai visité l'entreprise de mon mentor. J'ai découvert des métiers intéressants que je ne connaissais pas, notamment la communication.



J'ai 21 ans, je suis en BTS, et je recherche un stage. Mon mentor m'a aidé à rédiger mon CV et ma lettre de motivation.



Les associations présentes sur le territoire de la CUD

Le Collectif Mentorat au service des jeunes et des acteurs de la Communauté Urbaine de Dunkerque

Impulsé au niveau national pour fédérer les organisations d'intérêt général qui agissent en faveur du mentorat, le Collectif Mentorat agit localement et regroupe une dizaine d'associations qui interviennent auprès des jeunes de la Communauté Urbaine de Dunkerque.

Grâce à leur complémentarité en termes de publics accompagnés et de modalités d'accompagnement (durée du mentorat, rencontres en présentiel ou distanciel), les associations sont en mesure d'accompagner l'ensemble des jeunes de la CUD.





CRÉATEUR DE LIENS SOLIDAIRES



afev.org



dunkerque@afev.org

Programme de mentorat créé en **1992**

31 125 jeunes mentorés en 2022 dont **176** sur la CUD

Capacité d'accompagnement sur la CUD : **235 jeunes**

L'Afev propose à des étudiants et des lycéens de s'engager de façon bénévole pour accompagner un enfant ou un jeune, de 5 à 15 ans, en fragilité dans son parcours. Cet accompagnement personnalisé se déroule principalement au domicile de l'enfant (ou à distance, en fonction du contexte sanitaire), en lien étroit avec sa famille. Les étudiants s'engagent à raison de 2h par semaine et les lycéens 1h par semaine. Centré sur ses besoins et ses intérêts, l'accompagnement englobe et dépasse le cadre scolaire pour travailler sur la motivation, la confiance en soi, l'ouverture culturelle, la mobilité, l'autonomie.

Sur la CUD, l'AFEV propose également du mentorat thématique sur la lecture, la nature ou les arts.

Modalités d'accompagnement

- Les mentors sont étudiants, alternants en entreprise et lycéens
- Durée : une année scolaire ou plus
- 2h/semaine par les étudiants, au domicile du jeune, dans un lieu tiers ou à distance
- 1h/semaine par les lycéens en ateliers collectifs
- Présentiel ou distanciel

Types de partenaires

- Ecoles élémentaires REP REP +
- Collèges REP REP+
- Lycées REP REP+
- Dispositif de Réussite Éducative



article-1.eu



laurie-anne.gauche@article-1.eu



Programme de mentorat créé en **2004**

34 614 jeunes mentorés en 2022 dont **55** sur la CUD
Capacité d'accompagnement dans la CUD : **30 jeunes ou plus**

Article 1 propose à des professionnels salariés de s'engager bénévolement pour accompagner des jeunes étudiants,, issus de milieux populaires, vers leur réussite.

L'accompagnement, principalement en numérique, porte sur plusieurs axes en allant de l'orientation, la motivation à la découverte et l'insertion professionnelle. Les binômes sont formés selon les aspirations, le domaine d'étude et les besoins du jeune et le profil d'étude et professionnel du mentor.

La relation nouée avec le mentor permet aux jeunes d'être soutenus sur de nombreux plans comme le développement de la confiance en soi, la réussite académique, les projets personnels et professionnels durant toute la durée de leurs études.

Modalités d'accompagnement

- Mentors actifs dans le monde du travail
- 6 mois d'accompagnement à hauteur de 3h par mois (à ajuster en fonction des besoins du jeune)
- Accompagnement en présentiel et en distanciel

Types de partenaires

- Etablissement de l'enseignement supérieur
- Etablissements de l'éducation nationale
- Associations locales de jeunesse



Programme de mentorat créé en **2021**
140 jeunes mentorés en 2022 dont **132** sur la CUD.
Capacité d'accompagnement dans la CUD : **140 jeunes par an.**

Entreprendre Ensemble accompagne des jeunes de 18 à 30 ans dans le mentorat depuis novembre 2021. Nous guidons 140 jeunes par an dont la majorité est issue de la Communauté Urbaine de Dunkerque.

L'association Entreprendre Ensemble est la fusion des Missions Locales, des Maisons de l'Emploi et du Plan Local d'Insertion pour l'Emploi. Les personnes suivies sont accompagnées dans leur globalité afin de réduire leurs freins à l'insertion sociale et professionnelle.

Mentorat + : nouvelle activité collective proposée en 2024 aux jeunes et aux mentors (présentations entreprises et parcours professionnels, soutien en langue pour des jeunes étrangers, accompagnement à la citoyenneté)



<https://www.eedk.fr/>



mentorat@eedk.fr 06 03 21 90 45
Laetitia Plovier et Claudine Ducellier

Modalités d'accompagnement

- Mentors expérimentés (Industrie, Transport, Santé sociale, Justice, Fonction Publique, Commerce, Bâtiments, Informatique...)
- Un rendez-vous de 1 à 2 h par mois sur 6 mois
- Des rendez-vous en majorité en présentiel, dans nos locaux en bureaux individuels, sur le lieu de travail du mentor ou dans un tiers lieu.
- Des référentes en appuient des binômes mentors/mentorés.

Types de partenaires

- Les entreprises du dunkerquois
- Les collectivités locales
- Les centres de formation
- L'AREFIE



<https://www.les-ombres.com/>



alexandre.fuster@les-ombres.com

Programme de mentorat créé en **2021**
660 jeunes mentorés en 2022 dont **4** sur la CUD.
Capacité d'accompagnement dans la CUD : **100 jeunes ou plus**

Les Ombres accompagnent des jeunes de l'Aide Sociale à l'Enfance entre 14 et 21 ans dans leur insertion académique, professionnelle et numérique grâce au mentorat.

Fort de notre expérience dans les domaines de l'orientation et de la recherche d'emploi, nous les aidons concrètement dès le collège et jusqu'à leur insertion professionnelle dans toutes les démarches et recherches qu'ils entreprennent.

Le mentorat leur permet de bénéficier du soutien des bénévoles qui les assistent dans leurs démarches et répond à leurs interrogations. Grâce à cet accompagnement, le jeune trouve son orientation, une école, ou l'emploi qu'il recherche

Modalités d'accompagnement

- Mentors étudiants et jeunes actifs
- 3 mois d'accompagnement à hauteur de 1 à 2 heures par semaine (à ajuster en fonction des besoins du jeune)
- Accompagnement en distanciel

Types de partenaires

- Acteurs de l'Aide Sociale à l'Enfance
- Partenaires d'insertion professionnelle (entreprise, association)
- Ecoles

Proxité



proxite.com



e.colenne@proxite.com

07 82 50 83 60

Programme de mentorat créé en **2002**

2 100 jeunes mentorés en 2022 dont **41** sur la CUD

Capacité d'accompagnement dans la Cité éducative de Roubaix : **50 jeunes**

Proxité œuvre depuis 20 ans **pour la réussite scolaire et professionnelle des jeunes en difficulté** (risque de décrochage ou décrocheurs, résidant principalement dans des QPV et/ou orientés par des structures socio-éducatives) et le renforcement du lien social. Convaincus que chaque jeune peut s'épanouir dans sa scolarité, choisir son orientation et concrétiser son projet professionnel s'il est informé, outillé et soutenu, nous mettons en place des relations de mentorat entre ces jeunes et des professionnels bénévoles. Les **rencontres se déroulent dans des entreprises locales.**

Notre accompagnement, s'adresse aux jeunes **dès l'entrée en 6e et jusqu'aux premiers temps de l'insertion professionnelle**, avec une vigilance et un renforcement de l'accompagnement au moment des transitions (collège/lycée, lycée/études supérieures, premières expériences professionnelles).

Modalités d'accompagnement

- Type de mentor : **actif dans le monde du travail**
- Durée de la relation de mentorat : 1 an renouvelable
- Fréquence : 1 à 4 fois par mois
- Présentiel en entreprise

Types de partenaires

- Établissements d'enseignement secondaire (collèges et lycées)
- Établissements de l'enseignement supérieur
- Associations de jeunesse
- Aide sociale à l'enfance

Télémaque

Programme de mentorat créé en **2005**

1 800 jeunes mentorés en 2023 , dont 90 dans les Hauts de France,

Capacité d'accompagnement sur la CUD : 10 jeunes.

Télémaque propose à des salariés volontaires d'une entreprise ou d'une collectivité partenaire d'accompagner un collégien, lycéen ou apprenti durant 6 années, pour leur donner toutes les chances de réussir.

En accompagnant des jeunes investis de territoires fragiles par le biais d'un double mentorat « école-entreprise », Télémaque relance l'ascenseur social dès le collège dans des territoires de la politique de la ville, et des petites villes en France en agissant sur 4 leviers : l'ouverture socio-culturelle, la découverte du monde professionnel, la confiance en soi, la réussite scolaire.



telemaque.org



jerome.vieillard@telemaque.org

Modalités d'accompagnement

- Un double mentorat école/entreprise : mentors d'entreprise, d'institution publique - mentors d'établissement scolaire.
- Durée : accompagnement de 6 ans (de la 5e au bac en filière générale).
- 1 rencontre par mois
- Surtout présentiel, distanciel possible

Types de partenaires

- Collèges REP et REP +



MERCI

Contact : hautsdefrance@collectifmentorat.fr

→ lementorat.fr